

WBE – Personnel enseignant – Personnel administratif.

Disponibilité par défaut d'emploi.

Réaffectation définitive pour les membres du personnel nommés à titre définitif dans les établissements de l'enseignement fondamental et secondaire, les internats et les homes d'accueil organisés par la Fédération Wallonie-Bruxelles ;

Réaffectation pour les maîtres et professeurs de religion nommés à titre définitif ou admis au stage (religions catholique, protestante, israélite, orthodoxe et islamique) dans les établissements de l'enseignement organisés par la Fédération Wallonie-Bruxelles ;

Réaffectation définitive pour les membres du personnel administratif nommés à titre définitif ou admis au stage dans les établissements de l'enseignement organisés par la Fédération Wallonie-Bruxelles.

Réseaux et niveaux concernés

- Fédération Wallonie- Bruxelles
- Libre subventionné
- libre confessionnel
- libre non confessionnel
- Officiel subventionné
- Niveaux : fondamental, secondaire, ordinaire et spécialisé

Type de circulaire

- Circulaire administrative
- Circulaire informative

Période de validité

- A partir du 23/10/2017

Documents à renvoyer

- Oui
- Date limite : 31/10/2017

Mot-clé :

Disponibilité par défaut
d'emploi – réaffectation

Destinataires de la circulaire

- Aux Chefs des établissements d'enseignement primaire, fondamental et secondaire, ordinaire et spécialisé, organisés par la Fédération Wallonie-Bruxelles;
- Aux Administrateurs(trices) des internats autonomes de la Fédération Wallonie-Bruxelles ;
- Aux Administrateurs(trices) des homes d'accueil de l'enseignement spécialisé de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

Pour information :

- Aux organisations syndicales ;
- Au Directeur général adjoint du Service général de l'Enseignement de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

Signataire

Ministre /
Administration : Administration générale de l'Enseignement – Direction générale
des personnels de l'enseignement organisé par la Fédération
Wallonie-Bruxelles
Monsieur Jacques LEFEBVRE
Directeur général

Personnes de contact

Service ou Association : Service général des Statuts et de la Carrière des Personnels de
l'Enseignement organisé par la Fédération Wallonie-Bruxelles, Direction de la Carrière

Nom et prénom	Téléphone	Email
Les Agents de la Direction de la Carrière	02/413.20.29	recrutement.enseignement@cfwb.be

Objet : Disponibilité par défaut d'emploi. Réaffectation définitive.

Je vous prie de trouver, en annexe, le formulaire de demande de réaffectation définitive que les membres du personnel de l'enseignement organisé par la Fédération Wallonie-Bruxelles qui sont en disponibilité par défaut d'emploi peuvent introduire par recommandé, pour le 31 octobre 2017, à l'adresse suivante :

**Ministère de la Fédération Wallonie-Bruxelles
Direction générale des personnels de l'enseignement organisé
Par la Fédération Wallonie-Bruxelles
Direction de la Carrière - Bureau 3 E 314
Boulevard Léopold II, 44
1080 BRUXELLES**

Pour rappel, ce document constitue une base de travail pour les commissions d'affectation, même si elles ne sont pas tenues de tenir compte des préférences exprimées par le membre du personnel et peuvent proposer d'autres emplois.

J'attire votre attention sur l'importance d'indiquer le libellé exact de la fonction de nomination ou d'admission au stage tel que basculé au 1^{er} septembre 2016 conformément aux articles 263 et 264 du décret du 11 avril 2014 réglementant les titres et fonctions dans l'enseignement fondamental et secondaire organisé et subventionné par la Communauté française.

Toute information complémentaire relative à la mise en disponibilité par défaut d'emploi et aux réaffectations peut être obtenue via le site internet : <http://www.wallonie-bruxelles-enseignement.be>

Les membres du personnel qui souhaitent prendre contact avec la Direction générale des personnels de l'enseignement organisé par la Fédération Wallonie-Bruxelles sont invités à joindre celle-ci, du lundi au vendredi, de 9h à 12h et de 13h à 16h, au numéro de téléphone suivant : 02/413.20.29

Une adresse courriel est également mise à leur disposition : recrutement.enseignement@cfwb.be.

Je vous saurais gré de bien vouloir porter la présente à la connaissance des membres du personnel concernés, y compris les personnes éloignées du service.

Je vous remercie de votre collaboration.

**Jacques LEFEBVRE
Directeur général**

ANNEE SCOLAIRE 2017-2018

DEMANDE DE REAFFECTATION DEFINITIVE

1. NOM, Prénom :
2. Matricule n° :
3. Adresse : Rue n°
Code postal : Localité :
4. Numéro de téléphone :
Adresse mail :
5. Fonction exacte à laquelle vous êtes nommé(e) ou admis(e) au stage¹ :
.....
.....
6. Date de nomination ou d'admission au stage :
7. Etablissement où vous avez été mis (e) en disponibilité par défaut d'emploi et nombre de périodes pour lesquelles le traitement est garanti :
.....
Eventuellement le nom de l'école fondamentale annexée :
8. Date de mise en disponibilité par défaut d'emploi :
9. Etes-vous dans une position administrative autre que celle de disponibilité par défaut d'emploi (ex. : interruption de carrière, disponibilité pour maladie, disponibilité pour convenance personnelle, disponibilité pour mission spéciale) ?
Oui-Non
Si oui, laquelle ?
10. Autres nominations éventuelles, y compris dans d'autres réseaux que celui organisé par la Fédération Wallonie-Bruxelles :

¹ Indiquer le libellé exact de la fonction de nomination ou d'admission au stage tel que tel que basculé au 1er septembre 2016 conformément aux articles 263 et 264 du décret du 11 avril 2014 réglementant les titres et fonctions dans l'enseignement fondamental et secondaire organisé et subventionné par la Communauté française. Toute information complémentaire peut être obtenue à l'adresse courriel : basculement.enseignement@cfwb.be .

.....
.....
11. Ancienneté de service dans l'enseignement de la Fédération Wallonie - Bruxelles
uniquement :

12. Etablissement où vous avez été rappelé(e) provisoirement à l'activité de service ou
rappelé(e) provisoirement à durée indéterminée :

13. Fonction exacte à laquelle vous êtes rappelé(e) provisoirement à l'activité de service:

.....
.....
Nombre d'heures ou de périodes que vous occupez :

14. Avez-vous une préférence pour certains établissements de la zone à laquelle
appartient l'établissement où vous avez été mis(e) en disponibilité par défaut d'emploi ?
Oui-Non

Si oui lesquels.....

.....
.....
Acceptez-vous l'enseignement spécialisé ?

15. Autres considérations susceptibles d'éclairer la Commission d'affectation :

.....
.....
.....
Le (date)

Signature

**Ce document dûment complété est à envoyer, pour le 31 octobre 2017, par
recommandé, à l'adresse suivante : Ministère de la Fédération Wallonie-
Bruxelles - Direction générale des personnels de l'Enseignement organisé par la
Fédération Wallonie-Bruxelles - Direction de la Carrière - Boulevard Léopold II,
44 – Bureau 3 E 314 -1080 BRUXELLES.**